

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin à 19 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Nooruddine Muhammad, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

|                                     |
|-------------------------------------|
| Membres en exercice :48             |
| Membres présents :39                |
| Pouvoirs :4                         |
| Quorum :25                          |
| Votants :43                         |
| Votes pour :43                      |
| Votes contre :0                     |
| Abstention :0                       |
| Date de convocation :<br>19/06/2026 |
| Date d'affichage:<br>- 2 JUIL. 2026 |

**Étaient présents :**

Pierre-Pascal BIGOT, Laura CLÉMENT, Gaëlle TROTTIER, Jean PAGIS, Jacqueline COTTIER, Liliane COURTIN, Steeve CHAILLOUX, Marie-Josèphe BOUÉ, Claudia MOISSON, Jérôme GUYOT, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Juanita FOUCHER, Jérôme DELOIRE, Vincent VIGNAIS, Amélie PAQUEREAU, Arnaud GUEUDET, Nooruddine MUHAMMAD, Rodolphe BORDRON, Anne BORDRON, Jean-François PERDRIAU, Véronique LANGLAIS, Marie-Laure TEMPLÉ, Claire VIAL, Jean-Pierre BOISIAUD, Alain CHOLLET, Rachel SANTENAC, Christophe SAISON, Nelly GUÉRIN, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Marina GATÉ, Gilles HAMON, Jacques MATHIEU, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Nicolas GUYOT, Bastian GENTE, Yamina RIOU, Bénédicte ANGLES, Maryse GUEMAS, Vincent REBILLARD, Etienne GLÉMOT, Jean-Yves CHATILLON, Brigitte OLIGNON

**Pouvoirs :**

Bastian GENTE donne pouvoir à Liliane COURTIN, Yamina RIOU donne pouvoir à Juanita FOUCHER, Bénédicte ANGLES donne pouvoir à Nooruddine MUHAMMAD, Maryse GUEMAS donne pouvoir à Joël ESNAULT

**Secrétaire de séance :** Juanita FOUCHER

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;  
**VU** la délibération n°2026-04-30-21 en date du 30 avril 2026 relative aux modalités de composition des commissions thématiques ;  
**VU** la délibération n°2026-05-27-07 en date du 27 mai 2026 relative à la composition des commissions thématiques de la CCVHA ;  
**VU** l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 15 juin 2026 ;  
**VU** l'axe du Projet de Territoire « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;  
**VU** l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

**CONSIDERANT** que le Conseil Communautaire a procédé à la désignation des représentants de plusieurs communes et des conseillers communautaires identifiés au sein des commissions thématiques de la CCVHA lors de sa séance du 27 mai 2026 ;

**CONSIDERANT** que depuis cette date, les communes de Grez-Neuville, de Chenillé-Champteussé, de Chambellay et de Sceaux-d'Anjou ont indiqué quels étaient leurs représentants au sein de chacune des commissions thématiques de la CCVHA ;

**CONSIDERANT** que certains conseillers communautaires ont émis le souhait d'être des représentants du Conseil Communautaire au sein de plusieurs commissions thématiques où des sièges étaient vacants ;

**CONSIDERANT** que la Conférence des Maires a proposé une modification des représentants des commissions thématiques de la CCVHA, telle que présentée en annexe, lors de sa séance du 15 juin 2026 ;

**CONSIDERANT** que le Conseil Communautaire s'est prononcé à l'unanimité afin de ne pas procéder au scrutin secret ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur MUHAMMAD, rapporteur,

35001 000 9 -

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :**

- D'approuver le tableau des commissions thématiques de la CCVHA tel que joint en annexe ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 25 juin 2026  
au Lion d'Angers,

Nooruddine Muhammad

Président

Juanita Foucher

Secrétaire de Séance

